

25 Mai 1991



HOMMAGE A TOUSSAINT MERLE

Le dévouement d'un homme pour sa ville

Jeune maire de 35 ans, Toussaint Merle eut le souci de donner à la Seyne le développement qu'elle connut par la suite jusqu'en 1984.

Rendant hommage ce samedi 25 mai, à Toussaint Merle, décédé le 24 mai 1969, la section de la Seyne - St-Mandrier du P.C.F par la voix de Francisque Luminet, a rappelé le dévouement de cet homme qui après la guerre avec son équipe municipale a reconstruit la Seyne. Ce fut la première tâche énorme à laquelle s'attela Toussaint Merle jeune maire de 35 ans. Il eut le souci de donner à la Seyne le développement qu'elle connut par la suite.

Les écoles, le sport, le secteur social, la santé, la protection sociale, le développement industriel, le logement, les loisirs, la culture, le souvenir dû aux sacrifices des anciens... Rien n'était négligé par Toussaint Merle, rien de ce qui faisait la vie sereine d'une ville, la vie de tous les gens.

L'hommage que nous rendons à Toussaint Merle, précise F. Luminet va à toutes celles et tous ceux qui ont œuvré avec lui. A ceux qui après lui ont animé les

conseils municipaux, démocratiques, c'est-à-dire à Philippe Giovannini, et Maurice Blanc et à celui qui lui succéda en 1967, comme conseiller général de la Seyne - Six Fours, St-Mandrier, Maurice Paul".

Les réalisations étant nombreuses et appréciées, la Seyne gagna la renommée d'avoir la gestion la plus efficace et la plus saine.

Ce souci Toussaint Merle l'a transmis atgour de lui et donc aux hommes qui lui ont succédé et à leurs collègues. Notons par exemple que de 1947 à 1984 chaque année une école était inscrite au budget de la ville et réalisée. Simplicité, honnêteté, et efficacité sont des qualités évidente d'un homme qui a marqué pour longtemps encore notre ville. Avant le dépôt de gerbe par Marius Autran adjoint honoraire et une minute de silence Francisque Luminet, concluait par ces mots : "Deux des anciens collègues à la municipalité avec Toussaint Merle sont



conseillers municipaux auourd'hui...

C'est avec eux, avec leurs collègues élus communistes, avec toutes celles et tous ceux qui veulent et ont intérêt à se rassembler que nous garantissons ce que Toussaint Merle et ceux qui lui ont succédé ont crée et déve-

loppée que nous améliorons la vie des seynoises et des seynois.

Cet hommage que nous rendons à l'œuvre, à l'exemple que fut Toussaint Merle va bien au delà..."

G.M.